

Région Bordelaise
&
Communes d'Andernos
jusqu'à la pointe du Cap-Ferret



CONTACT

Luc GUILLOT
07 66 29 70 31
luc.guillot@atelier-du-serrurier.com
atelier-du-serrurier.com

Retrouvez près de chez vous des services dédiés au **dépannage**, à l'**installation** de vos **serrures** et de vos **contrôles d'accès**.

J'INVESTIS pour répondre à vos exigences

Je dispose d'outils professionnels me permettant de mettre en place des méthodes non destructives tel que le **pick up électronique de dernière génération**.

J'ai également à ma disposition tous les **outils d'extraction de cylindre** conçus pour les forces de l'ordre ou les forces pompiers me permettant d'ouvrir n'importe quelle porte sans les abîmer en situation d'extrême urgence.

Pour vos serrures

- Ouverture de porte claquée et verrouillée
- Extraction de clé brisée dans une serrure
- Réajustement et installation de poignées, de gâches et de pennes dormants
- Réparation, remplacement et entretien de tous les systèmes :
 - Fermeture de serrure
 - Serrure de fenêtre, de portail, et de boîte aux lettres
 - Ferme-porte et dispositif d'ouverture de porte
 - Dispositif de sortie et barre anti-panique
 - Serrure carénée
 - Protection de serrure
 - Porte blindée
- Installation de barre anti pincement, et de barre de pivot
- Remplacement de vitre



Pour vos contrôles d'accès

- Réparation, remplacement et entretien de tous les systèmes suivant :
 - Carte de contrôle d'accès et entrée sans clé
 - Gâche électrique
 - Digicode
 - Audiophone et visiophone
 - Contrôle par clé électronique
 - Système d'alarme
 - Système de vidéo-surveillance
 - Système d'anti-intrusion
- Installation d'organigramme avec verrouillage manuel ou électronique

Mes compétences en électronique me permettent de répondre à vos besoins d'automatisme de vos portes et portails.

Savez vous que l'étude d'un organigramme vous permet de vous simplifier la vie de tous les jours en optimisant vos clés de portes?

MON HISTOIRE

Je me nomme **Luc Guillot**, j'ai **52 ans** J'ai une expérience de **28 ans** en tant que technicien puis ingénieur commercial pour le groupe **BROTHER** division industrielle .

Après une formation de serrurier et la réussite de mon examen, j'ai obtenu une certification d'état me permettant d'exercer ce métier réglementé depuis 2016.

Je me suis entouré des meilleurs fournisseurs de la région pour répondre qualitativement aux demandes de mes clients dans le domaine de la sécurité des biens immobiliers aux meilleurs prix.

J'interviens sur la région Bordelaise et sur les communes d'Andernos jusqu'à la pointe du Ferret.

MES VALEURS

Apporter une satisfaction entière à ma clientèle par le respect de mes engagements et la qualité de mon travail.

MON ACCOMPAGNEMENT

Je propose un audit entièrement gratuit pour que vous puissiez juger par vous-même de la sécurité de vos biens d'habitation ou de tous vos locaux tant personnels que professionnels.

Mes conseils pour prévenir les vols

Pour être indemnisé au mieux, vous devez respecter les mesures de précautions prévues par votre contrat d'assurance, à savoir :

- les portes doivent être fermées avec une serrure homologuée A2P
- les parties vitrées qui sont facilement accessibles doivent être protégées par des barreaux métalliques.
- l'habitat ne doit pas être resté inoccupé plus que le délai stipulé au contrat.

En votre absence, même de courte durée, utilisez les moyens de protection existants et fermez vos portes à double tour.

Assurez-vous que le montant de la garantie de votre contrat correspond à la valeur des biens assurés.

Conservez toutes vos factures.

Un propriétaire d'immeuble occupé par des locataires dont certains ont été cambriolés peut être considéré comme responsable pour n'avoir pas fait poser de digicode à la porte d'entrée.

Mes conseils suite a une dégradation ou une effraction

Ne touchez à rien avant le constat de police !

Contactez votre assurance qui vous indiquera la procédure à suivre.

Contactez votre serrurier de confiance, si vous ne le connaissez pas assurez-vous que le serrurier soit certifié d'état car c'est un métier réglementé depuis 2016.

Des obligations d'information doivent être impérativement respectées par le professionnel

Lors de l'intervention le professionnel est tenu de vous communiquer, préalablement à la réalisation de tous travaux, un document précontractuel détaillé qui contient les informations suivantes :

- La date de rédaction, le nom et l'adresse de l'entreprise, le nom du client, le lieu d'exécution de l'opération, la nature exacte des réparations à effectuer le décompte détaillé, en quantité et en prix de chaque prestation et produit nécessaire à l'opération prévue. Le cas échéant les frais de déplacement.
- La somme globale à payer hors taxes et toutes taxes comprise, en précisant le taux de TVA, la durée de validité de l'offre et l'indication du caractère payant ou gratuit du devis.